

Les Infos de Base

Mercredi 29 avril 2015
volume 18, numéro 17
ISSN 1492-0670



Dans ce numéro

- 1 État de la publication
 - 2 Avis concernant la veille législative québécoise
- Modifications aux lois du Québec
- Modifications aux règlements du Québec
- Infobases Lois et Règlements de l'Ontario : fin de la publication
- Infobase Lois du Québec — version historique : fin de la publication

État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1^{er} avril 2015.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 3 mars 2015.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 26 mars 2015.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 25 avril 2015.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 25 avril 2015 et contient maintenant 9 757 termes ou mots de renvoi pertinents.

Modifications aux lois du Québec

Loi sur les coopératives, RLRQ, c. **C-67.2**, aa. 13, 28, 57, 76, 121.1-121.5, 132, intitulé du chapitre XX, 145, 146.1, 147, 152.2, 177, 185, 185.1, 188, 192, 193, 208, 210, 221.2.4-221.2.10, 224.4.0.1, 226.1, 226.6, 226.7, 226.14, 228, 229, 230, 232, 241, 246, 246.1, 247, 248, 248.1, 248.2, 258, 266.

Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2015, c. 3, aa. 5-7, 11-16, 26-31, 33-39, 40-46, 55.

Loi sur la Régie du logement, RLRQ, c. **R-8.1**, aa. 49, 51.

Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2015, c. 3, aa. 56, 57.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Modifications aux règlements du Québec

Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, RLRQ, c. **A-13.1.1**, r. 1,

aa. 15, 19, 20, 60, 61, 6,5 82, 111, 120, 138, 147, 148, 157, 177.6, 177.7, 187.

Règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles, D. 330-2015 du 07-04-15, (2015) 147 G.O. 2, 821, aa. 1-3, 5-8, 12, 13, 15-17, 20, 21.

Règlement d'application de la Loi sur les agents de voyages, RLRQ, c. **A-10**, r. 1, aa. 4, 11.5, 31.9.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 195.

Projet-pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées, RLRQ, c. **C-24.2**, A.M. 2015-04 du 15-04-2015, (2015) 147 G.O. 2, 815A, nouveau.

Erratum, (2015) 147 G.O. 2, 905A.

Règlement sur la chasse, RLRQ, c. **C-61.1**, r. 12, aa. 15, 17, ann. II, III, VI.

Règlement modifiant le règlement sur la chasse, A.M., 2015 du 24-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 823, aa. 1-6.

Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence, RLRQ, c. **C-73.2**, r. 3, aa. 45, 46.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 136.

Règlement sur le fonds d'indemnisation et la fixation de la prime d'assurance de responsabilité professionnelle, RLRQ, c. **C-73.2**, r. 5, a. 15.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 137.

Règlement sur les normes du travail, RLRQ, c. **N-1.1**, r. 3, aa. 3, 4, 4.1, 6.

Règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail, D. 206-2015 du 18-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 711, aa. 1-3.

Avis, (2015) 147 G.O. 1, 375.

Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, RLRQ, c. **N-1.1**, r. 4, a. 3.

Règlement modifiant le Règlement sur des normes du travail particulières à certains secteurs de l'industrie du vêtement, D. 207-2015 du 18-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 711, a. 1.

Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec, RLRQ, c. **P-13**, r. 4, aa. 3, 4, 5, 6, 9, 11,

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

12, 13, titre de la section III, 15, 25, ann. B.

Règlement modifiant le Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec, Décision du 31-03-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 827, aa. 1-12.

Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, RLRQ, c. **P-40.1**, r. 1, aa. 104, 107, 108, 108.1, 108.2, 125, 146.

Avis, (2015) 147 *G.O.* 1, 200.

Règlement sur l'aquaculture commerciale, RLRQ, c. **P-42**, r. 2, abrogé.

Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes, A.M., 2015 du 24-03-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 825, a. 10.

Règlement sur la certification sanitaire des animaux importés, RLRQ, c. **P-42**, r. 3, abrogé.

Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes, A.M., 2015 du 24-03-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 825, a. 11.

Règlement sur la désignation d'une maladie contagieuse et d'un agent infectieux ainsi que sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs, RLRQ, c. **P-42**, r. 4, titre, a. 1.

Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes, A.M., 2015 du 24-03-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 825, a. 12.

Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, agents infectieux ou syndromes affectant certains animaux, RLRQ, c. **P-42**, r. 4.1, abrogé.

Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes, A.M., 2015 du 24-03-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 825, a. 13.

Règlement sur la désignation des maladies contagieuses ou parasitaires, des agents infectieux et des syndromes, RLRQ, c. **P-42**, A.M., 2015 du 24-03-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 825, nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur le recouvrement de certaines créances, RLRQ, c. **R-2.2**, r. 1, a. 14.

Avis, (2015) 147 *G.O.* 1, 195.

Règlement sur la signature de certains documents de la Société des établissements de plein air du Québec, RLRQ, c. **S-13.01**, r. 1, remplacé.

Règlement sur la signature de certains documents de la Société des établissements de plein air du Québec, D. 339-2015 du 15-04-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 967, a. 12.

Règlement sur la signature de certains documents de la Société des établissements de plein air du Québec, RLRQ, c. **S-13.01**, D. 339-2015 du 15-04-15, (2015) 147 *G.O.* 2, 967, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Avis concernant la veille législative québécoise

Veuillez noter que notre publication *Les Infos de Base* cessera de recenser les mises à jour à la législation québécoise le 3 juin 2015.

En conséquence, elle cessera d'être publiée automatiquement chaque semaine.

Nous l'utiliserons désormais uniquement pour vous envoyer des nouvelles de la publication *Accès Légal*.

Infobases Lois et Règlements de l'Ontario : fin de la publication

Veuillez noter que l'édition d'avril 2015 a été la dernière mise à jour des *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario*. Ces infobases seront conservées quelques mois dans *Accès Légal*. Elles seront retirées de la collection avec l'édition de juillet 2015.

Infobase Lois du Québec — version historique : fin de la publication

Veuillez noter que notre publication *l'Infobase Lois du Québec — version historique* cessera d'être mise à jour le 3 juin 2015. Elle sera conservée dans la collection aux fins de référence.

Ce produit sera remplacé par un service

de repérage dans le temps des textes des lois et règlements du Québec en versions françaises et anglaises.

Nous téléchargeons une image quotidienne du site de l'Éditeur officiel depuis que ce dernier a acquis son statut officiel en 2010.

Nous pouvons donc repérer non seulement une version historique des textes des lois et règlements, mais la version officielle telle que diffusée sur le site de l'Éditeur officiel au jour désiré.

Les clients qui en feront la demande pourront obtenir une copie complète de l'ensemble des téléchargements (100Go à ce jour).